

UN TYPE D'OUVRAGE LITURGIQUE MAL CONNU :

LE RITUEL

son intérêt et ses caractéristiques bibliographiques*

DE tous les livres liturgiques, le Rituel est certainement celui qui a été jusqu'ici le moins étudié ; en face du Missel et du Bréviaire, il fait figure de parent pauvre. C'est pourtant lui, qui, à certains égards, présente le plus d'intérêt général : il concerne en effet les fonctions liturgiques les moins strictement cléricales, les plus liées à la vie commune du peuple. Mariages religieux, Funérailles et même Baptêmes, Processions, Bénédictions, Exorcismes s'insèrent, plus ou moins profondément selon les époques, dans la vie des familles et des collectivités. Aussi même pour l'historien des coutumes et des mœurs, la succession des Rituels constitue une précieuse documentation.

Faut-il ajouter que ceux d'entre eux qui furent imprimés tout au long du XVI^e siècle, ne sont pas sans intérêt pour l'histoire du rayonnement des premiers imprimeurs ? Par certains textes communs qu'on y retrouve, on suit ou on devine des emprunts réciproques. C'est ainsi que de 1490 à 1608, j'ai retrouvé le même formulaire de prône dans 27 éditions de Rituels imprimés pour 16 diocèses français différents (1). Deux autres formulés concurrentes, de diffusion moindre, mais tout de même assez large (2), trahissent leur origine parisienne par la mention, qu'on a parfois oublié d'enlever, du Pardon du Haut-Pas et du Cimetière des Innocents.

Les Rituels révèlent parfois un rayonnement encore plus lointain des premières impressions françaises. On ne voit pas sans surprise le *Manuale* imprimé à Londres en 1554 pour le diocèse de Salisbury, présenter des modèles d'actes avec localisations au diocèse de Saint-Flour (et date : 1490). On trouve ces mêmes modèles à l'*Institutio sacra baptizandi* pour Clermont-Ferrand et Saint-Flour, publiée à Clermont-Ferrand en 1608 (mais avec date 1505). A travers les éditions lyonnaises intermédiaires (1525, 1518 et 1505), on remonte

* L'établissement d'un répertoire un peu complet suppose un travail d'équipe. Le Frère J.-B. Molin (à la Houssaye-en-Brie, Seine-et-Marne) est prêt à communiquer tout renseignement déjà recueilli par lui. Il serait heureux pour compléter son fichier, de recevoir des listes.

(1) La première impression connue, d'où les autres semblent toutes dériver, est au *Manuale secundum usum diocesis Carnotensis, exaratum parisiis arte et impressione magistri Guillelmi Maynial*, 1490, le plus ancien Rituel imprimé à Paris actuellement connu. Cf. plus loin note 12.

(2) L'une se retrouve à Amiens, Bourges et Saintes et l'autre à Tours et Soissons.

à la source commune aujourd'hui perdue : un *exemplar parisiis impressum*, qui ne peut être que l'*Officiarium curatorum* de 1490 pour Clermont-Ferrand et Saint-Flour, que cite Du Cange dans son Glossaire latin (3). Le premier *Manuale* de Salisbury, imprimé à Paris par Gering et Rembolt entre 1494 et 1498 (4), avait tout simplement emprunté ses formules à l'*Officiarium* de Clermont-Ferrand, sorti quelques années plus tôt, peut-être du même atelier ; et les rééditions londoniennes n'ont même pas opéré le changement de date effectué pour Clermont-Saint-Flour par la première réédition lyonnaise.

Mais c'est bien après 1600, que l'édition d'un Rituel peut conserver un caractère rare en même temps que précieux. Il faut savoir en effet, que de tous les livres liturgiques, le Rituel est le plus exposé à être détruit dès qu'il ne sert plus : il est d'usage courant à l'église et hors l'église ; il se salit et s'abîme vite ; et facilement on détruit l'ancien quand on s'en procure un neuf, ce qu'on hésite toujours davantage à faire pour un Missel d'autel ou même un Bréviaire.

On peut dire que nous devons la conservation de Rituels anciens à peu près uniquement aux collectionneurs. Or sur ces collections patiemment réunies par des ecclésiastiques ou des couvents, sont passées les destructions des révolutions et des guerres. Il en résulte que nous constatons des manques énormes dans nos collections actuelles. On connaît pour le diocèse de Paris, aux XV^e et XVI^e siècles, 36 éditions du Missel et 15 du Bréviaire ; j'en ai retrouvé seulement 7 du Rituel ; il est peu vraisemblable qu'il n'y en ait pas eu davantage ; Chartres en a eu au moins 11 à la même époque et Salisbury 25, que l'heureuse et conservatrice Angleterre possède encore à peu près toutes à Londres, Oxford ou Cambridge.

Mais, sans tabler sur les incertitudes du calcul des probabilités, nous avons certaines données sûres. Les Minimes de la place Royale à Paris, possédaient au début du XVIII^e siècle un « Recueil » comme on disait alors, de 130 Rituels réunis par l'historien Jean Launoy, qui les leur avait légués, après les avoir utilisés et cités dans son *De sacramento unclionis infirmorum* (Paris. 1673). Les ayant consultés à son tour pour son ouvrage anonyme : *Tradition ou histoire de l'Eglise sur le sacrement de mariage* (Paris. 1725), Jean-Pierre Gibert nous a conservé une liste descriptive de 105 d'entre eux : les passant en revue dans l'ordre chronologique où ils se trouvaient rangés chez les Minimes, et avant de décrire en détail les rites du mariage que chacun d'eux contient, il en indique d'abord la date (certaine ou présumée et dans ce dernier cas, il discute la valeur de cette présomption). Or, de ces 105 Rituels imprimés entre 1490 et 1641, dix seulement sont actuellement à la Bibliothèque de l'Arsenal, héritière de celle des Minimes. Tout le reste a péri ou a été dispersé ; et pour une bonne vingtaine d'entre eux, je n'ai jamais pu jusqu'ici en trouver où que ce soit un exemplaire (5).

(3) Verbis : *Clamitella* et *Leprosus*.

(4) On en conserve un exemplaire à Cambridge.

(5) Bologne (incunable), Périgueux 1509, Evreux 1521 et 1586, Toul 1524, Belley 1527, Chalons 1529 et 1569, Reims 1530, Mende 1530, Nîmes 1533, Soissons 1535, Le Mans 1541, Amiens 1541, Rouen 1544 et 1586, Albi 1553, Rennes 1557, Bordeaux 1561, Arras 1563, Poitiers 1594, Vannes 1596, Cahors 1604, Bayeux 1611, Poitiers 1637, Saint-Omer 1641.

Si les pertes dues à la période révolutionnaire sont incalculables, chaque guerre est venue encore y ajouter. Au milieu du XIX^e siècle, le cardinal Gousset avait constitué à l'Archevêché de Reims, une collection d'ouvrages liturgiques dont nous avons le catalogue imprimé en 1874 et qui comportait 88 Rituels. Tout a péri sous les obus incendiaires de 1914. Et les destructions des bibliothèques de Strasbourg en 1870, d'Arras à la première guerre mondiale, de Tours, Cambrai ou Chartres à la seconde, ont fait disparaître d'autres Rituels rares ou uniques. D'où l'intérêt de conserver avec soin ceux qui restent.

L'idée de collectionner les Rituels n'est d'ailleurs apparue que dans la seconde moitié du XVII^e siècle. En sorte que bien des éditions de toute la première moitié de ce siècle semblent aussi rares que des incunables. Et ceci pour des livres datant d'une période où les effets du Concile de Trente et de la Contre-Réforme s'inscrivent en transformations notables. Après avoir parcouru catalogues et fichiers de plus de 120 bibliothèques françaises et de quelques étrangères, je ne connais encore qu'un seul exemplaire de l'*Agenda* de Metz 1605 (6), du *Pastorale* de Chalon 1605, des *Sacerdotale* de Paris 1615 et 1630, du Rituel Romain pour Auxerre 1631, des *Manuale* du Mans 1604, de Chartres 1627, Saint-Omer 1641, Cahors 1642 (et ces deux derniers incomplets), Cambrai 1659, etc. ; et aucun de Cahors 1604, Albi 1612, Soissons 1622, Bordeaux 1628, Coutances 1631 (7), etc.

Les bibliothèques françaises sont nombreuses ; il existe des collections privées ignorées ; l'étranger peut nous réserver des surprises. Mais il n'est pas mauvais que l'attention soit attirée sur les précieux témoins du passé que constituent les Rituels.

Il y en a dans presque toutes les bibliothèques publiques ; parfois en grand nombre : plus de 60 aux Bibliothèques Municipales de Grenoble ou de Provins, plus de 40 à Amiens ou au Mans. Il s'agit là de fonds anciens. Mais au moment des événements de 1905, certaines bibliothèques publiques ont reçu dévolution des livres du Grand Séminaire ou de l'Evêché ; et en quelques endroits, les Rituels, regardés comme de vulgaires « livres de piété » ou « livres de messe », dont on ne soupçonnait pas l'intérêt, ont été traités avec peu d'attention par le bibliothécaire de la Ville (8).

* * *

Aux pauvres, to us les malheurs.

Même dans les grandes bibliothèques et les dépôts d'archives où toutes précautions sont prises, on ignore parfois qu'un exemplaire de Rituel est unique ou très rare. Qui songerait alors à préserver dans une Réserve des ouvrages sur l'intérêt ou la rareté desquels rien ne renseigne ?

(6) Alors que j'en connais 3 du *Manuale* de 1543, noté au *Trésor des livres rares* de GRAESSE.

(7) Alors que j'en connais 5 de l'incunable de 1494.

(8) J'ai vu à l'abandon dans un grenier, sans cote et sans fiche, au milieu d'un vrac de livres apportés du Grand Séminaire après 1905, un Rituel de Québec de 1703, qui, sans être d'une grande rareté, n'est quand même pas si commun ; et en tout cas que bien des Canadiens nous achèteraient fort cher (le navire qui les transportait de France au Canada aussitôt l'impression ayant sombré à l'époque).

En ce qui concerne Missels et Bréviaires, les recueils bibliographiques de Weale et de Bohatta constituent pour les historiens et bibliophiles de précieux instruments de travail (9). Mais pour ces parents pauvres de l'histoire liturgique que sont les Rituels, nous sommes encore très dépourvus (10).

Entreprendre d'établir une bibliographie des Rituels imprimés, suppose résolues quelques conditions préalables.

Il faudrait d'abord que les bibliothécaires et chercheurs disposent d'une description suffisante de ce qu'est un Rituel pour qu'ils puissent le distinguer sûrement des autres livres liturgiques. Mais ce que le chanoine Leroquais a fait si clairement pour les Pontificaux est plus délicat à réaliser pour les Rituels. On peut en effet ranger sous ce nom des recueils assez divers et le contenu d'un Rituel-type est de ce fait plus malaisé à préciser.

Disons en bref qu'il est l'ouvrage liturgique contenant les rubriques et formules d'administration des sacrements et rites connexes (v.g. funérailles, bénédictions, exorcismes), dont le simple prêtre est ministre.

A) Le Rituel s'oppose donc au *Pontifical* (dont il est issu), lequel contient en plus (ou exclusivement) les rites sacramentels et bénédictions réservés aux évêques (11).

B) Mais le Rituel se distingue aussi du *Missel* qui contient les formulaires des messes pour les différentes fêtes de l'année liturgique, en plus bien entendu de l'*ordo missae* invariable. Il y a lieu pourtant d'attirer l'attention sur le fait que dans de nombreux diocèses français du XIV^e au XVI^e siècle, le livre liturgique correspondant à ce que nous appelons présentement Rituel (et dénommé alors généralement *Manuale*) comportait normalement en plus des rites sacramentels et annexes, les prières du Canon de la Messe et les formulaires des messes votives (tout au moins de celles des défunts, de la Vierge et du Saint Esprit) à tel point que le pénitencier de Chartres Jean Rémy disait du volume dont il avait préparé l'édition pour son diocèse en 1489-1490 (et qui pour nous est incontestablement un Rituel) : « *hoc opusculum quod missale parvum nominari opto... quod... pro administratione sacramentorum ecclesiarum... modos usuales (continet)* » (12). Serait donc quelque peu excusable le

(9) BOHATTA-WEALE, *Bibliographia liturgica. Catalogus missalium ritus latini ab a. 1474 impressorum*. Londini, Quaritch, 1928.

HANS BOHATTA, *Bibliographie der Breviere. 1501-1850*. Leipzig, 1937.

(10) En ce qui concerne les Rituels, BOHATTA (Hans), *Liturgische Bibliographie des XV Jahrhunderts mit Ausnahme der Missale und Livre d'heures*. Wien, 1911, est à remplacer par le plus complet : *Forteckning över tryckta ritualen from till ar 1530*, donné aux pages 225-242 du *Hemsjomanualet. Een liturgihistorisk studie* de Hilding JOHANSSON. Stockholm, 1950. Mais ces répertoires d'éditions n'indiquent généralement pas si l'on en connaît des exemplaires et où les trouver. Et ils ne s'intéressent qu'aux tout premiers imprimés. Ils sont donc pratiquement d'un maigre secours.

(11) Pour la description précise de ce qu'est un Pontifical, voir LEROQUAY, *Les pontificaux manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t.I. Introduction.

(12) *Manuale continens ecclesie sacramenta et modum administrandi ea secundum usum diocesis carnotensis* (titre d'après le colophon), f.1. (reproduction photographique est donnée du passage cité ci-dessus dans CLAUDIN : *Histoire de l'imprimerie en France au XV^e et au XVI^e siècle*, t.2, p.2.).

bibliothécaire qui rangerait sous le nom de Missel un pareil recueil ; mais il commettrait pourtant une grave erreur susceptible de fourvoyer longtemps les chercheurs.

C) Il est vrai qu'un certain nombre d'ouvrages anciens sont plus hybrides encore. Quelques bréviaires incunables contiennent un rituel sommaire imprimé en finale ou en tête du volume : ainsi le *Breviarium insignis ecclesie Aquensis*, imprimé à Lyon en 1499, comporte (f. 317 à 333) le premier Rituel imprimé d'Aix et le *Liber valde requisitus ad ministrandum sacramenta* de Lyon 1498, est pour ses douze premiers feuillets seulement un Rituel, puis des f. 12^v à 44 un Missel, suivi d'un Bréviaire couvrant les 200 feuillets restants. Ce volume est donc à ranger parmi les Bréviaires ; mais son titre annonce un Rituel et on le retrouvera en incipit des éditions du Rituel de Lyon en 1521 et 1548.

D) Si le Rituel se distingue du Pontifical et du Missel, il y aurait aussi, semble-t-il, à ne pas le confondre — et c'est ici que la chose est bien plus délicate — avec ce que j'appellerai les *Coutumiers ou Cérémoniaux conventuels*, ouvrages qui portent souvent le nom de Rituels, mais qui, contenant certaines cérémonies et usages propres à un monastère ou à une congrégation religieuse, ne renferment pas toujours les formulaires des sacrements, caractéristiques du Rituel : ces coutumiers conventuels sont donc tout au plus à considérer comme des Rituels partiels.

E) Il existe en effet en assez grand nombre ce qu'on peut appeler des *Rituels partiels* ou Extraits du Rituel, qui comportent seulement les rites baptismaux, ou les rites funéraires, ou un choix variable des rites les plus usuels. Je pense que tout en précisant le caractère incomplet, on doit ranger ces volumes parmi les Rituels, quel que soit leur titre qui d'ailleurs répond souvent assez mal au contenu (un *Baptismale*, un *Obsequiale* ou un *Catechumenorum liber* est souvent un Rituel complet).

* * *

Cette allusion aux titres nous amène à la dernière partie de cet article, — celle qui voudrait être la plus immédiatement pratique.

S'il est encore assez aisé de reconnaître un Rituel quand on l'a en mains, il est parfois beaucoup plus difficile d'en découvrir la trace dans le fichier le mieux fait d'une bibliothèque. Un travail particulier m'ayant amené à rechercher les Rituels français imprimés aux XV^e et XVI^e siècles, je pense rendre service aux bibliothécaires et aux chercheurs en indiquant tous les titres sous lesquels j'ai trouvé ce qu'en bonne bibliographie il nous faut qualifier Rituels.

A) Aussi complète que possible, cette liste n'est certainement *pas exhaustive*. Ma recherche systématique (encore loin de terme) n'a porté que sur les Rituels imprimés avant 1600 à l'usage des diocèses de la France actuelle ; mais j'ai noté au passage les ouvrages étrangers ou postérieurs, dont le caractère de Rituel (complet ou partiel) me paraissait hors de doute.

B) En plus des *titres*, la liste tient compte des *faux-titres*, mais aussi des qualificatifs portés en *incipit*, en *colophon*, et même en *sous-titre*. Il arrive

en effet assez souvent que, le titre d'un ouvrage ayant disparu, on reconstitue ce titre, ou on établit la fiche d'après le colophon ou l'incipit ; il arrive aussi que le sous-titre, l'incipit ou le colophon reproduise le titre d'une édition antérieure du même ouvrage.

C) La liste — à but essentiellement pratique — ne reproduit *jamais le titre complet*, mais en donne seulement un, deux, au maximum trois mots, juste ce qu'il faut pour guider la recherche dans un fichier ou catalogue.

D) Chaque intitulé donné est justifié par *référence* au volume où il a été relevé, soit que je l'aie eu entre les mains, soit que j'aie disposé, pour en savoir le titre, d'une description bibliographique sûre. Mais si la liste des titres cherche à être aussi complète que possible, il n'en va pas de même pour celle des volumes de référence (13).

E) Il va de soi que les ouvrages portant un des titres donnés dans cette liste sont loin d'être tous des Rituels. Ainsi le *Pastoral*, le *Parochiale*, l'*Enchiridion* ou le *Manuale curatorum* (ou *sacerdotum*) sont le plus souvent des traités de pastorale (tout comme l'*Alphabetum sacerdotum*, le *Manipulus curatorum*, etc.), et non pas des formulaires liturgiques. De même l'*Ordinarium* est proprement un ouvrage donnant la manière dont s'organise l'office aux différents temps liturgiques (14) ; c'est seulement en Espagne tarragonaise et en France occitane que ce titre désigne un Rituel : dans les catalogues la confusion est souvent faite (15).

F) Je n'ai pas fait mention des titres que l'on trouve seulement sur des Rituels partiels, lorsque la nature même du titre (*Abstractum manualis*, *Abrégé du Rituel*, *Excerpta e rituali*, *Extractus e rituali*) indique nettement qu'il s'agit d'un Extrait d'un ouvrage antérieur publié sous un des titres mentionnés dans la liste.

G) Si certaines éditions sont officielles (*par ordre* ou *par autorité* de tel évêque ou tel pape), d'autres ont seulement une approbation, une garantie ou privilège ; d'autres sont seulement dédiées à l'évêque ou plus ou moins placées sous son patronage ; d'autres enfin sont dues à des rédacteurs ou compilateurs sans mandat, présentant tantôt la liturgie d'un diocèse particulier, tantôt des recueils d'usages pris à plusieurs ouvrages antérieurs ou à plusieurs traditions diocésaines (ainsi ceux de Castello, Samarini, Gelasio di Cilia). On n'a pas cru pouvoir distinguer, n'écartant de la liste de titres que ce qui est franchement commentaire inutilisable en cours de cérémonie (16).

(13) Telle qu'elle est donnée, la liste des références offre déjà l'intérêt de situer géographiquement l'emploi des titres.

(14) Sur ce qu'est un Ordinaire : cf. Dom Louis BROU *The monastic ordinals of St Vedast's Abbey Arras*. Henry Bradshaw Society, vol. LXXXVI, 1957, pp. 7-9 ou Anton HAENGGI, *Der Rheinauer Liber Ordinarius*, Fribourg-en-Suisse, 1957, p. XIX-XXI.

(15) Même Claudin s'y est laissé tromper, quand il qualifie Rituel l'*Ordinarium secundum usum ecclesie turonensis*, paru le 12 juin 1500 aux ateliers Levet-Couturier-Hardouin de Paris (CLAUDIN, *Histoire de l'imprimerie en France au XV^e et au XVI^e siècle*, t. I, p. 450) : il s'agit en fait d'un authentique Ordinaire. Les catalogues de la Bibl. Mazarine (où se trouve l'ouvrage : inc. 1093) font la même confusion.

(16) A ce point de vue, le *Sacerdotale* de Samarini représente l'extrême limite de ce qu'on peut encore appeler Rituel.

Liste des titres sous lesquels peut se présenter l'ouvrage liturgique dénommé présentement Rituel.

— Explication des sigles :

- t = titre
- ft = faux-titre
- st = sous-titre
- i = incipit
- c = colophon

— Le nom de ville indique le diocèse à l'usage duquel le Rituel a été édité, et non pas le lieu d'édition ou d'impression.

— Le chiffre indique la date d'édition.

— sq indique qu'il y a eu d'autres éditions postérieures sous même titre.

— L'astérisque * indique que je n'ai pas vu le volume, mais seulement relevé le titre dans une description bibliographique; mais je ne me suis fié à celles-ci que lorsqu'elles me paraissaient offrir toute garantie d'exactitude parfaite.

— La typographie distingue les expressions qui ne figurent jamais qu'en sous-titre, les titres moins usuels et les cinq titres les plus courants.

<i>abc presbyterorum</i>	st. Lyon 1521 sq.
actus sacerdotalis (ou sacerdotales)	t. *Skara-en-Suède 1498, *Vienne-en-Autriche 1500, Passau 1587.
agenda (ou agende) (ou agendarum liber)	t. courant en pays germanique et slave avant le XVII ^e siècle, mais aussi : t. *Aquilée 1495 sq; st. Reims ca 1504 qs, Metz 1543, Paris 1601 sq.
<i>baptisarium</i>	st. Narbonne 1545, Toulouse 1553.
baptismale	t. *Esztergom 1500, Vienne-en-Dauphiné ca 1500, Agen 1564.
baptisterium	t. *Naples 1489; st. *Tolède 1494, Carcassonne 1517 (en c), Maguelonne 1529 (en c.), Périgueux 1536 (en c.) (17).
benedictionale	t. *Meissen 1512, Constance 1597 sq; st. Eichstätt 1488, Augsbourg 1489 sq, Ratisbonne 1491, *Freising 1493, Passau 1514 (en i.), *Prague 1520 sq.
caeremoniale (ou cérémonial) (ou cerimonial)	t. *Lisbonne 1598, Annonciades 1629tsq, Congrégation de Notre-Dame 1645 sq, Ursulines de Paris 1658, Capucins 1738 sq.

(17) Le compilateur du *Manuel ou guide brevve et facile des Curez* (Bordeaux, Millanges, 1602) qualifie *Baptistères* tous les Rituels qu'il a utilisés et dont aucun ne porte ce titre.

catechuminus (ou catechumeni) (ou catechuminum) (ou catecuminorum liber) (ou catecuminorum libellus)	t. *Romain pour Venise 1520 sq, *Bologne 1521 sq, Vicence 1542, *Ceneda 1542.
collectio rituum	t. *Cologne 1802, *Fribourg-en-Brigau 1894.
compendium ritualis (ou manualis) (ou sacerdotalium)	t. *Besançon, 1694 sq., Metz 1803. t. *Nîmes 1831. peut-être t. *1 ^{re} édit. Samarini, 1579.
<i>eande</i> (18)	st. Langres ca 1500 sq.
emortuarium	t. *Bayeux 1744 sq.
enchiridion (ou enchiridium)	t. *Poitiers 1575, *Bayeux 1577, Limoges 1596, Evreux 1606, Lisieux 1608, *Le Mans 1654. st. Saintes 1520, *Coutances 1539, *Avranches 1539.
<i>exequiale</i>	st. *Vilna 1499, Strasbourg 1500 sq *Abo 1522.
façon d'administrer (la)	t. Ursulines 1615.
institutio catholica	t. Paris 1552, Verdun 1554.
— eorum	t. Autun 1545.
— parochorum	t. Vienne-en-Dauphiné 1587.
— sacra	t. Clermont 1608.
<i>instructorium curalorum</i>	st. Sens 1500 sq, Clermont 1505 sq, *Schlesvieg 1512, Périgueux 1536, Auxerre 1536 (en c.), Romain (impr. à Lyon) 1542.
liber agendarum (ou libellus)	t. *Breslau 1499 sq, *Schlesvieg 1512 sq, *Salzbourg 1557 sq.
— baptismalis	t. *Pavie 1536.
— catechumini (ou catecuminorum)	t. *Romain (impr. à Florence et à Venise) XV ^e et XVI ^e s., *Vérone 1573.
— de sacramentis	t. Lyon 1521.
— de sacr. administratione	t. *Viviers 1538, Narbonne 1545.
— ecclesiae	t. Gand 1571 sq.
— ecclesiasticus	t. *Sarragosse 1502.
— <i>exsequiarum</i>	st. *Augsbourg 1527.

(18) Cet intitulé (*Eande* ou *Eandes*) ne figure imprimé que sur les Manuels de Langres. Mais l'expression était également connue à Besançon, puisque le compilateur des *Statuta synodalia Bisuntinae ecclesiae* (Lyon, 1575, f. 135^v) parlait du *Librum Manuale* (*quem Theutonice vocant händas, a manibus*). Etymologie fantaisiste. Car l'expression se retrouve à Lausanne, où tout au cours du XV^e siècle, dans les comptes rendus de visites pastorales, le Rituel est couramment nommé : *endè*, *indes*, *liber endarum*, *liber hundarum*. Mgr. Besson, rapprochant l'expression d'un mot dialectal du pays vaudois : *indâ*, qui veut dire à la fois ondoyer et oindre, indique l'étymologie la plus vraisemblable : le latin *unda*, *undare*. Cf. M. Besson, *L'Eglise et l'imprimerie dans les anciens diocèses de Lausanne et de Genève jusqu'en 1525*, Genève, 1937, p. 405 et 435.

- obsequialium
(ou obsequiorum)
- officialis
- ordinarius
- ritualis
- rituum
- sacerdotalis
- sanctae ecclesiae
- valde requisitus
- locupletissimus thesaurus
- manière d'administrer
- manuale**
(ou manual)
(ou manuel)
- modus administrandi
- *baptizandi*
- *et liber administrationis*
- nucleus
- obsequiale**
(ou obsequialium liber)
(ou obsequiorum liber)
- oeconomia domus domini
- officialis liber*
- officiarium
- ordinarium**
(ou ordinari)
(ou ordinario)
(ou ordinarius)
- ordo administrandi
- baptizandi
- ministrandi
- t. *Freising 1484 sq; st. *Augsbourg 1547; c. Ratisbonne 1491.
- t. Trèves 1574 sq.
- t. Aix 1577.
- t. *Augsbourg 1612, Auxerre 1730.
- t. *Eichstätt 1619 sq.
- t. du célèbre rituel de Castello : romain-vénitien : éditions de 1523, 1537, 1548; t. Lyon 1542 sq.
- t. Liège 1553.
- t. Lyon 1498.
- t. du recueil de Gelasio di Cilia (Vohburg 1709 sq).
- t. Chartres 1580 sq.
- t. courant en Angleterre, Espagne, France, du XIV^e au XVI^e s. et qu'on rencontre aussi parfois à la même époque en Allemagne, Italie et Scandinavie (il s'est conservé en quelques diocèses jusqu'à nos jours, généralement pour désigner un abrégé du Rituel).
- t. *Mineurs 1608, Mende 1686 sq.
- st. Maguelonne 1526, Aix 1577.
- st. Toulouse 1538.
- t. du *recueil de bénédictions et exorcismes paru à Fribourg-en-Suisse en 1663.
- t. courant en pays germanique aux XV^e et XVI^e s.
- t. Toulouse 1553.
- st. Toul 1616.
- t. Autun 1503 sq, Cambrai 1503, Limoges 1518 sq; ft. et i. Clermont 1505 sq; i. Périgueux 1536; st. Beauvais 1513 sq, *Tolède 1517, Rouen 1535 sq, Auxerre 1536, Laon 1538, Paris 1542 sq, Meaux 1546, Toul 1559.
- t. courant en Espagne tarragonaise aux XV^e et XVI^e s., mais aussi *Valence-d'Espagne 1514 sq, Maguelonne 1526, Toulouse 1526 sq; st. Agen 1564, c. Carcassonne 1517, Narbonne 1545.
- t. *Brixen 1650, *Angleterre 1686, *Paris 1697, *Orléans 1726, *Linz 1836.
- t. romain-vénitien 1580 sq, Angleterre 1626 sq.
- t. *Lisieux 1763 sq, *Paris 1786 sq, *Bayeux 1848.

- parcchiale
 pastorale
 (ou pastoral)
- practica ministrandi*
 praxis administrandi
- promptuarium*
 rits de la sainte église
- rituale**
 (ou rituel)
- ritus ecclesiastici
 ritus sacramenta administrandi
 sacerdotale
- sacra baptizandi institutio
 sacra institutio baptizandi
- sacramentale
- sacramentarium
- thesaurus sacerdotalis*
 vade mecum sacerdotum
- t. *Liège 1592 sq, Rouen 1651.
 t. *Salzbourg 1527, Malines 1589 sq, Ruremonde 1599, Châlon-sur-Saône 1605, Saint-Omer 1606, Gand 1640 sq, Bruges 1845.
 st. *Burgos 1497.
 t. d'un *recueil espagnol paru à Valence en 1738.
 st. *Franciscains 1716.
 t. Narbonne 1736.
 t. courant seulement après 1614 ; auparavant, il ne semble employé qu'en Italie ; je connais : *Brescia 1570 sq, *Trente 1583, *Bologne 1593, Padoue 1597 ; et le Rituale sacramentorum du cardinal Santori, daté 1584, mais en réalité imprimé seulement en 1602, et jamais publié.
 t. *Augsbourg 1580.
 t. *Quimper 1717.
 t. du rituel de Castello à partir de 1554, du rituel-pastoral de Samarini (au moins à partir de la 2^e éd. 1583), de Reims et suffragants 1585 sq, Bâle 1595, Paris 1601, *Saint-Brieuc 1605, *Brixen 1609, Meaux 1617, Rouen 1640 ; st. Constance 1597, Besançon 1619 sq.
 t. romain-vénitien 1571 sq.
 t. Rome (publié à Paris) 1575 sq, romain-lyonnais 1589 sq, Salisbury 1604.
 t. *Hiéronymitains 1528, *Ferrare 1600 sq.
 t. *Uzès 1500, Grenoble 1549, *Côme 1557.
 i. du rituel-pastoral de Samarini.
 t. d'un *recueil imprimé en 1853 à Innsbrück (Oeniponte).

J.-B. MOLIN